

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 11.09.2026
Visible par le public jusqu'au: 11.12.2026
Numéro de publication: AR-VS05-0000002845

Entité de publication



Ville de Martigny - Police du Commerce, Rue de l'Hôtel de Ville 1, 1920 Martigny

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Cyril Tristan Vernay, Martigny

Bénéficiaire de l'autorisation

Cyril Tristan Vernay
Domicile:
Rue des Ilettes 1
1920 Martigny

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Babylone Lounge - Avenue de la Gare 25 -1920 Martigny
Parcelle 780 - Plan 9
Raison sociale : Babylone Lounge Sàrl - Rue des Ilettes 1 - 1920 Martigny

Contenu de l'avis

Enseigne : Babylone Lounge
Heures d'ouverture : mardi au jeudi de 17h00 à 23h30, vendredi et samedi de 16h00 à 02h00 et dimanche de 15h00 à 23h30.
Date de prise d'activité : dès autorisation

Description de la prestation de services

Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, avec billard, fléchettes, soirée à thème et avec un fumoir.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Martigny

porte à la connaissance du public que M. Cyril Tristan VERNAY domicilié à Martigny, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande peuvent les adresser par écrit auprès de la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Ville de Martigny - Police du Commerce
Rue de l'Hôtel de Ville 1
1920 Martigny

Délai

30 jours